

SOLIDARITÉ agricole

UPA POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR
Estrie
L'Union des producteurs agricoles

Décembre 2022
Vol. 35, n° 6

Congrès général de préoccupations



Michel Brien, président

Sans grande surprise, les principales préoccupations qui ont été exprimées au congrès général de l'Union sont liées à la hausse du coût des intrants et des taux d'intérêt ainsi qu'à la protection difficile des terres agricoles.

Pour aider la production, on demande aux gouvernements de prévoir des mesures spéciales afin que les entreprises agricoles puissent passer au travers de cette période difficile.

Puis, afin de mieux protéger les terres agricoles, on demande aux gouvernements et aux municipalités d'implanter le principe de « zéro perte nette ». Ce principe, invoqué par le gouvernement du Québec quand il s'agit de protéger les milieux humides, devrait aussi être appliqué à la protection des terres agricoles considérant leur rareté relative (2 %) comparativement aux milieux humides et hydriques (12 %).

Pour y arriver, Québec doit aussi respecter les principes d'aménagement cohérents et durables établis dans sa Politique nationale de l'architecture et de l'aménagement du territoire. Le tout doit se faire dans une perspective obligatoire de consolidation et de densification des périmètres urbains et de saine gestion de l'urbanisation.

Depuis quelque temps, les municipalités ou les promoteurs justifient leurs demandes en zone agricole par le fait que les autres terrains sont trop chers ou pas à vendre. Il arrive que la CPTAQ les accepte. Ces justifications ne devraient pourtant jamais être retenues. Nous n'avons plus le luxe de gaspiller les terres agricoles. Lorsqu'on constate que 54 % des terres agricoles de l'Estrie sont vendues à des non-agriculteurs, on comprend pourquoi la relève agricole peine à y avoir accès.

Épandages de matières résiduelles fertilisantes (MRF)

Depuis 2011, l'UPA-Estrie déconseille l'épandage des MRF en sols agricoles en s'appuyant sur le principe de précaution. Les récents reportages nous auront donné raison. (Voir p. 9)

Je termine l'année en saluant le travail et le courage de Diane Lacroix qui nous quitte pour une agréable retraite. Plusieurs producteurs et productrices qu'elle a côtoyés en 38 ans de carrière à l'Union seraient d'accord pour dire qu'au-delà de son rôle de directrice régionale, c'est une amie sincère qui s'éloigne de nous. Le milieu agricole est certainement tatoué sur son cœur. Merci Diane.

En cette période de réjouissances, je vous souhaite de profiter d'un peu de repos et de beaucoup de joie partagée.

Michel Brien

SOLIDARITÉ AGRICOLE

Périodique produit et publié par la
Fédération de l'UPA-Estrie
4300, boul. Bourque, Sherbrooke, Qc J1N 2A6
819 346-8905 (fabrication syndicale)

www.estrie.upa.qc.ca

Distribution : fermes familiales de l'Estrie
Tirage : 3 100 exemplaires
Dépôt légal : ISSN 1488-4372
Envois poste-publication no de convention : 40026310

ESPACES PUBLICITAIRES

Demandez nos tarifs

ANNONCEZ VOS ACTIVITÉS

Valéry Martin 819 346-8905
vmartin@upa.qc.ca

Date de tombée : 19 janvier 2023
Date de parution : 3 février 2023

DANS CE NUMÉRO :

Martin Roy, nouveau v.-p.....3
Ça bouge au SCF conseils Estrie inc.....6
Suivis sur la voie de contournement.....7
Danger des épandages de MRF.....9
Johanick Riendeau, dg du CIBLE.....16

Bienvenue aux nouveaux membres*

#	Entreprises	Membres	Production	Syndicat local
1.	9377-3430 Québec inc.	Magalie Rivard et Jean-François Pelletier	Acéricole	Memphrémagog
2.	Érablière du Ruisseau Lyon inc.	Michaël Roulx	Acéricole	Haut-St-François
3.		Serge Chauveau	Acéricole et maraîchère	Des Sources
4.	Ferme StéKa SENC	Karine Richard et Stéphane St-Pierre		Frontenac
5.	Érablière S V R inc.	Vanessa Pépin et René Pépin	Acéricole	Granit
6.	Ferme BM 2022 inc.	Alex Boudreault et Cédric Martel Morin	Bovine et foin	Val-St-François et Sherbrooke
7.	Ferme Dans L'vent SENC (La)	Aline Piché et Conrad Goulet	Porcine et oiseaux migrateurs	Des Sources
8.	Ferme deux vingt-deux inc.	Valérie Ferland et Alexandre Desautels	Acéricole	Val-St-François et Sherbrooke
9.	Gestion Frédéric Proteau inc.	Frédéric Proteau	Acéricole	Granit
10.	Sucrerie la Sève d'Or inc.	Vanessa Pépin et René Pépin	Acéricole	Granit

*Un nouveau membre est un producteur (nouvelle entreprise) ayant signé volontairement son bulletin d'adhésion depuis la dernière parution.

Les Agricultrices de l'Estrie vous souhaitent un très beau temps des fêtes

Véronique Guizier, présidente

Profiter de cette pause pour passer du temps avec vos proches et aussi pour vous reposer. Joyeux Noël et bonne année 2023! Nous profitons aussi de l'occasion pour vous annoncer que notre assemblée générale annuelle se tiendra le **8 février**. Plus de détails à venir.



OBTENIR DES CONSEILS D'EXPERTS

Réservez ici vos 4 h de consultations gratuites soit 1 h avec chacun de nos experts :

- Avocats en droit agricole
- Fiscalistes-comptables
- Notaires ou avocats en droit familial
- Conseillers en gestion agricole ou en agroenvironnement



RENFORCER VOS COMPÉTENCES EN GESTION ET EN ADMINISTRATION

- Utilisez vos **100 \$ de crédit** applicable au [catalogue](#), aux formations et webinaires offerts sur le site du CRAAQ.
- **Apprenez-en plus** sur des sujets tels que le marketing alimentaire, les coûts de production en agriculture, les coûts de construction d'une serre, etc.



- **Accédez gratuitement** au catalogue du CRAAQ dans votre "Espace membre"
- **Remplissez le questionnaire en ligne** et recevez vos documents

AUGMENTER VOTRE LEADERSHIP EN DÉVELOPPANT VOTRE RÉSEAU

· Rejoignez une de nos cellules de **codéveloppement professionnel** pour participer activement à l'intelligence collective de toute une communauté d'agricultrices.

- **4 rencontres virtuelles** de 3 h réparties sur plusieurs semaines.
- **Inscrivez-vous** en remplissant le « [Formulaire Cellule codéveloppement](#) ». Nous vous confirmerons l'ajout de votre nom pour les prochaines cellules.

· **Choisissez** vos sujets de discussion. **Partagez** vos enjeux professionnels. **Échangez** sur une multitude de sujets avec une dizaine de femmes en mettant à profit votre expérience.

ASSISTER À NOS CONFÉRENCES DONNÉES PAR DES EXPERTS DU DOMAINE AGRICOLE

- Réservez votre place à l'une de nos prochaines conférences gratuites, forums ou formations en consultant notre [calendrier d'événements](#)
- Revivez les conférences en différé via votre **Espace membre**



Adhésion ou renouvellement :

1 an pour 45 \$ +taxes, ou
3 ans pour 114,75\$ +taxes

agricultrices.com.

Être membre des Agricultrices de l'Estrie vous donne accès, notamment, au programme [Dimension E](#) qui aide les femmes dans leurs démarches d'entreprises.



Nouveau vice-président de la Fédération de l'UPA-Estrie

Bienvenue à Martin Roy

Etienne Frémond, directeur régional

L'Assemblée générale annuelle de la Fédération de l'UPA-Estrie tenue le 18 novembre dernier a élu Martin Roy au poste de vice-président pour un mandat de deux ans.

Jusqu'alors, M. Roy était administrateur du Syndicat local du Val-St-François et de Sherbrooke depuis 12 ans, dont 3 ans comme vice-président. Il s'occupait notamment des dossiers d'aménagement du territoire. Longtemps administrateur du Club Holstein de Richmond, il a aussi siégé à la COOP des Cantons jusqu'à sa fusion avec Sollio Vivaco.

Martin Roy est né juste à côté de la ferme laitière de ses grands-parents paternels à Val-Joli. Ses frères et lui ont grandi sur cette ferme que ses parents ont achetée. Déjà, vers l'âge de 8 ou 10 ans, il assistait aux assemblées de l'UPA de Richmond avec son père, Ghislain Roy et son cousin, Richard Saint-Laurent. Aujourd'hui, Martin est associé avec son père.

Martin Roy a étudié au Collégial du Séminaire de Sherbrooke où il a obtenu un DEC en Sciences de la nature. Il a ensuite obtenu un DEP en Production laitière du CRIFA de Coaticook puis un DEC en Gestion et technologie d'entreprise agricole au Cégep de Sherbrooke. Il est père d'un garçon et de trois filles.

Conseil exécutif

Après l'assemblée, le conseil d'administration s'est réuni afin de choisir les trois membres qui se joignent à Michel Brien (président) et Martin Roy (vice-président) au conseil exécutif 2022-2023. Serge Lapointe (Frontenac) et Claude Erb (Fermes de petite taille) poursuivent leur implication. Il en va de même pour Guillaume Dame (Memphrémagog) qui occupait aussi le poste de vice-président depuis l'an dernier. Nous le remercions pour sa contribution à ce titre. Enfin, nous remercions Monia Grenier (Des Sources) d'avoir siégé de nombreuses années au conseil exécutif. Les principaux dossiers dont seront responsable les cinq membres du CE n'avaient pas encore été attribués au moment d'imprimer ces lignes.

Congrès général de l'Union

Souignons 25 ans d'engagement

À l'occasion du dernier congrès général de l'Union, l'engagement inestimable de trois administrateurs bien connus a été souligné lors du gala La grande fête agricole et forestière.

André Tessier : Syndicat local de l'UPA Des Sources: administrateur depuis 1997 dont 2 ans à la vice-présidence. Représentant des producteurs bovins depuis 2007. Syndicat des producteurs de bovins de l'Estrie: administrateur depuis 2006. Il occupe la présidence presque qu'en continu depuis 2007.



« Ce que je retiens le plus de cet engagement : aider à faire comprendre le milieu agricole pour faire bouger les choses. »

André Roy : Syndicat des producteurs forestiers Sud du Québec: administrateur depuis 1996. Président depuis 2000.

« Après des années de militantisme, j'ai compris que pour être mieux collectivement, il faut d'abord être meilleurs collectivement. »

Emery Bélanger : Syndicat des producteurs forestiers du Sud du Québec: administrateur depuis 1997. Vice-président depuis 2017.

« Ce que cela m'a apporté le plus : l'école d'apprentissages qui permet de voir venir les choses, de travailler pour l'ensemble des producteurs. L'Union fait la force! »



Plusieurs formations s'ajoutent en cours d'année!
Consultez l'offre et inscrivez-vous via uplus.upa.qc.ca
ou par courriel auprès de Valérie Giguère à rfaestrie@upa.qc.ca



GESTION D'UNE ENTREPRISE AGRICOLE

Titre du cours	Durée	Lieu	Date	Coût*
Attestation d'études collégiales (AEC)- Gestion d'entreprise agricole		Cégep de Sherbrooke, Consultez www.cegepsherbrooke.qc.ca/aec-gea		
Comptabilité et aspects fiscaux en agriculture	7 h	Sherbrooke	Hiver	80 \$/160 \$
Les normes du travail au Québec : secteur agricole	1 h 30	En ligne	1 ^{er} février	Gratuit
Gestion du stress en agriculture	7 h	Sherbrooke	3 février	80 \$/160 \$
Organisation et gestion du temps en agriculture	7 h	Sherbrooke	10 février	80 \$/160 \$
Principes de base en comptabilité et tenue de livres	24 h		16 janv. au 21 févr.	150 \$/300 \$

PRODUCTION ACÉRICOLE

Titre du cours	Durée	Lieu	Date	Coût*
Entaillage - formation théorique et pratique	7 h	Cookshire-Eaton	14 janvier	À déterminer
L'univers des défauts de saveurs du sirop d'érable en grands contenants – niveau de base	6 h	Sherbrooke	19 janvier	95 \$/190 \$
Osmose	7 h	Cookshire-Eaton	28 janvier	À déterminer
Salubrité et assainissement pour améliorer le rendement et la qualité du sirop	6 h	En ligne	2 et 3 février	95 \$/190 \$
Évaporation de l'eau d'érable	7 h	Cookshire-Eaton	11 février	À déterminer
L'Univers des défauts de saveurs du sirop d'érable en grands contenants – niveau avancé	6 h	Sherbrooke	15 février	95 \$/190 \$
Aménagement d'une érablière – formation théorique et pratique	7 h	Cookshire-Eaton	Juin	À déterminer
Utilisation du GPS en érablière	14 h	Cookshire-Eaton	Juin	À déterminer
Installation de tubulure - formation théorique et pratique	7 h	Cookshire-Eaton	Juin	À déterminer

FORESTERIE

Titre du cours	Durée	Lieu	Date	Coût
J'aménage ma forêt. Je valorise mon boisé	3 h 30	En ligne East Angus	20 janvier 24 février	50 \$
Petit traité de l'arpentage	7 h	Sherbrooke	27 janvier	50 \$
Affûtage et entretien de la scie mécanique	12 h	Cookshire-Eaton	28 et 29 janvier	100 \$
Identification des arbres	7 h	St-Camille	3 février	50 \$
Abattage directionnel et de précision (avancé)	8 h	À déterminer	3 ou 4 mars	100 \$
Aménagement forestier responsable (certification forestière)	6 h	À déterminer	17 mars	50 \$

PRODUCTION ANIMALE

Titre du cours	Durée	Lieu	Date	Coût*
Manipulation sécuritaire des bovins	7 h	À déterminer	Printemps	À venir
Soins d'urgence de base pour les chevaux	7 h	Coaticook	16 avril	85 \$/170 \$
Webinaire : Des plantes toxiques pour les bovins, oui ça existe! (PBQ)	1 h	En ligne	En tout temps	Gratuit
Webinaire : Bovins fragilisés comment mieux les déceler (PBQ)	1 h 30	En ligne	En tout temps	Gratuit

PRODUCTION HORTICOLE

Titre du cours	Durée	Lieu	Date	Coût*
Flours coupées - Et si l'expérience maraîchère pouvait nous aider	8 h	En ligne	24 et 25 janvier	95 \$/190 \$
Mise à jour des connaissances en culture maraîchère en serre au Québec	30 h	Sherbrooke	25, 26 janvier, 1, 2 février	85 \$/170 \$
Cultiver l'efficacité en production maraîchère biologique diversifiée	7 h	En ligne	27 et 28 février	95 \$/190 \$
Greffage de la tomate	6 h	Sherbrooke	Hiver	85 \$/170 \$

FORMATIONS EN LIGNE ET WEBINAIRES

En tout temps sur [l'U+](#)

Titre du cours	Durée	Lieu	Date	Coût
Pour ma santé et ma sécurité, je prends le temps qu'il faut!	1 h 15	-	-	Gratuit
7 astuces pour prendre soin de sa santé mentale	1 h 30	-	-	Gratuit
La contribution des technologies au service de la performance environnementale	1 h	-	-	Gratuit
Ce qu'il faut savoir sur les programmes de la sécurité du revenu	1 h	-	-	Gratuit
AgriFrancisation	40 h	À la ferme ou en ligne	-	Gratuit
Harmonisation travail et vie personnelle : santé et bien-être des entrepreneurs	8 h	En ligne	À venir	125 \$

AUTRES RESSOURCES POUR DÉVELOPPER VOS COMPÉTENCES ...

Programmes offerts en reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) : abattage manuel et débardage forestier, aménagement de la forêt, horticulture et jardinerie, production acéricole, production animale, production horticole, travail sylvicole.

Contactez le CFP CRIFA pour plus de détails : 819 342-3295
Pour la région du Granit, contactez le CFP Le Granit au 819 583-5773

Mentorat d'affaires

Trouvez le mentor qui vous aidera à grandir : reseaum.com

FORMATIONS À LA FERME : COMMENT DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES DE VOS EMPLOYÉS

- AgriEmploi
- FermEmploi
- Programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT)

Contactez : Karina Bourque, conseillère à la main-d'œuvre agricole
kbourque@upa.qc.ca 819 346-8905, poste 5151 ou
Steven Lemay, conseiller à la main-d'œuvre agricole
slemay@upa.qc.ca 819 346-8905, poste 5140.

*Coût producteur / coût non-producteur



Nouveau Le Syndicat de la relève agricole de l'Estrie rembourse 150 \$ par année à ses membres applicable sur les formations.

Avec la participation financière de:



**Notez que les bureaux de l'UPA-Estrie seront fermés du 24 décembre au 4 janvier inclusivement.
De retour en pleine forme le 5 janvier pour vous servir.**

Bon temps des fêtes!

Avis de nomination

Ça bouge au SCF Conseils Estrie inc.

Steve Gosselin, directeur par intérim

Nous avons le plaisir de vous présenter les quatre nouveaux membres de notre équipe de professionnels au service des entreprises agricoles et forestières.

Dany Viens s'est joint le 1^{er} juin dernier à l'équipe du SCF Conseils Estrie inc. à titre de comptable CPA.

M. Viens a plus de 25 ans d'expérience dans le domaine comptable. Il saura faire profiter les clients de ses compétences, et ce, dans plusieurs champs d'expertise. Dany apportera son dynamisme et sa positivité à l'équipe. Vous pouvez le joindre à dviens@scfconseils.ca ou au 819 346-8905, poste 5145.



Lindsey Chapdelaine fait partie de l'équipe du SCF Conseils Estrie inc. depuis le 1^{er} juin à titre de technicienne en bureautique.

Lindsey a grandi sur une ferme laitière. Elle apportera un soutien efficace à la comptabilité de notre clientèle. Vous pouvez la joindre à lchapdelaine@scfconseils.ca ou au 819 346-8905, poste 5122.



Juliette Erb s'est jointe le 26 septembre dernier à l'équipe du SCF Conseils Estrie inc. à titre de candidate à l'exercice de la profession CPA. Vous l'avez peut-être déjà croisée lors de ses deux stages depuis 2020.

Juliette est née en France. Elle est arrivée en Estrie il y a 13 ans avec ses parents qui sont propriétaires d'une ferme de proximité. Elle apportera méticulosité ainsi que nouveauté à l'équipe. Vous pouvez la joindre à jerb@scfconseils.ca ou au 819 346-8905, poste 5117.



Joanie Béliveau est entrée au SCF Conseils Estrie inc. depuis le 31 octobre à titre de candidate à l'exercice de la profession CPA.

Malgré son jeune âge, Joanie a déjà quelques années d'expérience dans un bureau où elle traitait la comptabilité de plus de 80 entreprises. Les clients sauront profiter de ses compétences. Elle apportera à l'équipe le calme et le professionnalisme. Vous pouvez joindre Joanie Béliveau à jbeliveau@scfconseils.ca ou au 819 346-8905, poste 5116.

Découvrez nos services sur www.scfconseils.ca/estrie.

Avis de départ

Bonne retraite à Michel Lalonde et Jean Roberge

Nous tenons à remercier Michel Lalonde et Jean Roberge qui nous ont quittés cette année pour prendre leur retraite après de nombreuses années à l'emploi du SCF Conseils Estrie inc.

Nous les remercions chaleureusement pour leur dévouement durant toutes ces années. Nous leur souhaitons le meilleur pour leur retraite pleinement méritée.



Voie de contournement de Lac-Mégantic : où en sommes-nous?

Lise Got, conseillère à l'aménagement et à la vie syndicale

Durant les années qui ont suivi la tragédie ferroviaire de Lac-Mégantic et pendant lesquelles le projet de voie de contournement s'est peu à peu précisé, la Fédération de l'UPA-Estrie et le Syndicat des producteurs forestiers du Sud du Québec (SPFSQ) ont soutenu les propriétaires des terrains concernés par la voie et n'ont pas protesté contre le tracé proposé par le gouvernement, car il semblait y avoir une acceptabilité sociale dans la région. L'objectif a toujours été de limiter les impacts de la réalisation de la voie de contournement sur les activités agricoles et forestières actuelles et futures ainsi que d'accompagner au mieux les propriétaires dans le processus d'acquisition du gouvernement fédéral.

Le projet a fait l'objet d'une consultation du Bureau d'audiences publiques en environnement (BAPE) en 2019 puis d'une autorisation de la Commission de protection du territoire agricole (CPTAQ) en 2020. À la suite d'études géotechniques plus poussées en 2020, la configuration de la voie de contournement a été revue. La largeur de l'emprise a considérablement augmenté. La profondeur de la construction en tranchée ou en remblai dans le secteur de Frontenac s'est également précisée.

Outre la perte directe de superficies agricoles et forestières, les défis concernent particulièrement l'accès des propriétaires à leur terre qui sera traversée par la voie ferrée. L'UPA-Estrie a d'ailleurs contesté la décision de la CPTAQ, car l'absence de servitude de passage ne permet pas d'assurer la pérennité des activités agricoles et forestières.

En novembre dernier, Transports Canada a déposé un rapport hydrogéologique ainsi qu'un rapport d'évaluation environnementale afin de préciser les impacts sur les eaux souterraines et les milieux humides. Une consultation publique a suivi le dépôt des rapports. Si le rapport technique de l'étude hydrogéologique comporte beaucoup de limites et d'incertitudes, on peut néanmoins relever des impacts majeurs sur l'environnement :

- Rabaissement de la nappe phréatique dans les secteurs de la voie creusée en tranchée et impacts potentiels sur la qualité et la quantité d'eau des puits.
- Détournement de plusieurs cours d'eau.
- Destruction directe de 66 hectares de milieux humides.
- Destruction indirecte potentielle de dizaines d'hectares de milieux humides (rabaissement de la nappe).



La demi-voie

L'UPA-Estrie et le SPFSQ ont invité Transports Canada et les gouvernements fédéral et provincial à réexaminer la possibilité d'un tracé moins coûteux, moins dommageable pour l'environnement et pour les producteurs agricoles et forestiers. La demi-voie emprunterait le tracé de contournement prévu depuis Nantes jusqu'à la zone industrielle de Lac-Mégantic. Par la suite, le tracé pourrait rattraper le tracé actuel (plusieurs variantes existent, dont certaines permettant d'éviter le centre-ville). On éviterait ainsi la destruction de milieux agricoles et forestiers, les impacts sur la nappe phréatique, la destruction de milieux humides qui devront être compensés à l'intérieur de la MRC, les dépenses publiques proches du milliard de dollars et le déplacement d'un million de tonnes de roc, qui devra être extrait des sections en tranchée.

La Fédération de l'UPA-Estrie a fait des représentations afin de **proposer que les travaux s'amorcent sur la portion de voie qui fait consensus (de Nantes à Lac-Mégantic)**. Pendant la réalisation de cette première phase, il est encore temps d'étudier les variantes pour la section de la voie qui a les plus grands impacts sur le milieu. Nous attendons actuellement le rapport de la consultation publique sur l'hydrologie de Transport Canada. Quelle sera la prise en compte des préoccupations citoyennes concernant l'eau souterraine et les milieux humides dans le projet? La réalisation de la voie de contournement dans son entièreté et le tracé seront-ils remis en question? Nous espérons avoir des nouvelles au début de 2023. En attendant, n'hésitez pas à questionner vos politiciens si l'occasion se présente.

Producteurs de grains

Le Projet ambassadeur est pour vous!

Julie Duquette, agr., M.Sc., conseillère à l'environnement



L'UPA-Estrie collabore avec la Coordination services conseils (CSC) et les Producteurs de grains du Québec dans la recherche de producteurs désirant prendre part au projet **Réseau d'ambassadeurs démontrant les pratiques visant la diminution des risques et de l'usage des pesticides dans le secteur des grains.**

Ce projet s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'agriculture durable (PAD) 2020-2030 et se déroulera jusqu'en 2024.

Les portraits des fermes ambadrices seront dressés par des conseillers agronomes en ce qui concerne leur gestion intégrée des ennemis des cultures et leur gestion des pesticides (EGP) et leur utilisation d'équipements de protection individuelle (EPI).

Par la suite, les ambassadeurs seront invités à témoigner au sujet des bonnes pratiques qu'ils ont adoptées afin de mettre en évidence les technologies et les structures implantées dans les fermes pour réduire les risques potentiels des pesticides. Des **dédommagements monétaires sont prévus**. Contactez-moi dès aujourd'hui si vous êtes intéressé à devenir ambassadeur pour l'Estrie! Julie Duquette 819 346-8905, poste 5147.

Tournée des secteurs

Mariane Paré, agr., conseillère à la vie syndicale



Voici les dates à mettre à votre agenda pour la tournée des secteurs des Producteurs de lait de l'Estrie.

Les heures et les endroits vous seront communiqués par la poste en janvier 2023.

Secteur	Date
Granit et Frontenac	24 janvier
Val-Saint-François et Sherbrooke	25 janvier-10 février!
Coaticook et Memphrémagog	31 janvier
Des Sources	1 ^{er} février
Haut-Saint-François	2 février



Matières résiduelles fertilisantes (MRF)

Un danger qui nous guette

Julie Duquette, agr., M.Sc., conseillère à l'environnement

La Fédération de l'UPA-Estrie a pris une position de prudence depuis 2006 concernant l'épandage de matières résiduelles fertilisantes. En 2011, à la suite d'incidents douteux ayant mené à une résolution, la position prise par le conseil d'administration a été renforcée au point de déconseiller aux producteurs et aux productrices l'épandage de MRF sur les sols agricoles de l'Estrie en se basant sur le principe de précaution. Le texte de la position est disponible sur notre page [Facebook](#).



Cette position est renforcée, à la suite des reportages des émissions [La semaine verte et Enquête](#) diffusés à Radio-Canada dans les dernières semaines. Les faits rapportés démontrent que les MRF sont un danger pour la santé de nos sols, de nos animaux et de nous tous. Depuis que l'état du Maine a interdit d'épandre des boues d'épuration municipales ou industrielles en août 2022, des tonnes de boues américaines sont importées au Canada pour différentes utilisations. Plusieurs camions se rendent au site de valorisation situé à Bury. Leur contenu serait ensuite épandu sur les terres agricoles estriennes.

Le ministre de l'Environnement du Québec, Benoit Charette, a annoncé le 2 décembre qu'il entend resserrer la réglementation pour mieux encadrer l'épandage des boues d'épuration à proximité des terres agricoles. D'ici là, appliquons sérieusement le principe de précaution.

Sanctions administratives pécuniaires (SAP)

Baisse marquée de la tolérance

Le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) moins tolérant lorsque les lois et règlements ne sont pas respectés!

Saviez-vous que le régime d'application des SAP a été modifié le 31 octobre dernier? Les nouvelles mesures visent :

- une sanction rapide, imposée par l'appareil administratif;
- un retour rapide à la conformité lors de la constatation d'un manquement;
- un incitatif quant au respect de la Loi sur la qualité de l'environnement (LQE) et de ses règlements.

Ainsi, le Ministère sera en mesure :

- d'inciter le producteur à prendre rapidement les mesures requises pour se conformer à la LQE lors d'un manquement à cette dernière;
- de dissuader la répétition d'un tel manquement.

Ce qu'il faut retenir de ces changements, c'est que les inspecteurs vont faire plus de visites sur le terrain pour s'assurer que vous êtes conformes, et que si vous ne l'êtes pas, ils séviront rapidement!

*Pour vos besoins en gestion
d'entreprise agricole...*

NOUS SOMMES LÀ POUR VOUS.

**Groupe conseil
agricole de l'Estrie**

gcaestrie@gcaq.ca - 819 849-7433

Se projeter collectivement dans l'avenir

André Roy, président du Syndicat des producteurs forestiers du Sud du Québec



Syndicat des
Producteurs forestiers
du Sud du Québec

À l'heure où vous lisez ces lignes, la neige est déjà bien ancrée dans nos boisés du sud du Québec et les décorations de Noël, elles, sont installées dans nos chaumières depuis un moment déjà.

À ce moment où il est de mise de regarder derrière nous pour faire le bilan de nos actions, les propriétaires forestiers du sud du Québec ont de quoi être fiers de l'année qui s'achève.

En 2022, et en plus de tout le travail abattu dans leurs boisés, ceux-ci se sont mobilisés et ont fait un choix historique. Ils ont fait le choix de se regrouper et d'opter pour une mise en marché collective de leur bois de sciage de sapin-épinette. En parlant d'une seule voix lorsque vient le temps de négocier les conditions de mise en marché de leur produit, les milliers de propriétaires forestiers d'ici pourront désormais avoir espoir d'obtenir une part plus équitable de la richesse générée grâce à leur matière première. Un grand pas pour les propriétaires forestiers du sud du Québec!

Au-delà des bilans, plusieurs profitent également de ce moment pour se projeter dans l'avenir. Et quand on regarde en avant, on peut voir une année riche en rebondissements se dessiner.

D'abord, c'est en 2023 que devrait être conclue, souhaitons-le, la convention unique de mise en marché qui établira les modalités (prix, mécanismes d'ajustement, catégories, mesurage) de notre nouveau système de mise en marché du bois de sciage de sapin-épinette. Nous prévoyons d'ailleurs tenir des séances de négociations avec les acheteurs du territoire, s'ils acceptent, dès le début de la prochaine année. Lorsque ce sera fait, nous déposerons la nouvelle convention et le règlement à la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ) pour homologation.

En février viendront les traditionnelles assemblées de secteur. Les propriétaires forestiers devront élire non seulement des délégués les représentant aux affaires du Plan conjoint, mais également des administrateurs au conseil d'administration du Syndicat. Considérant l'importance des enjeux actuellement sur la table, il est capital que tous s'acquittent de leur devoir démocratique.

D'ici là, et au nom de toute l'équipe du Syndicat des producteurs forestiers du Sud du Québec, je tiens à vous souhaiter de très joyeuses fêtes en compagnie de votre famille et de vos amis. N'hésitez surtout pas à profiter des petits moments de bonheur qui viennent avec cette période unique de l'année. Je vous souhaite également à tous une année 2023 à la hauteur de nos attentes. Paix, santé et, oui, prospérité!



Le président du Syndicat des producteurs forestiers du Sud du Québec, André Roy, entouré des administrateurs Robert Couture, Hughes Beaudoin, Emery Bélanger et Jean-François Tessier.

Horaire des assemblées de secteurs

Inscription 18 h 30

Début : 19 h 30

Secteur de la Montérégie	Secteur Le Granit	Secteur Les Sources	Secteur Coaticook-Memphrémagog	Secteur Le Haut-Saint-François	Secteur Le Val-Saint-François
Mercredi 8 février Espace C Hôtel Castel & Spa Confort 901, rue Principale Granby Ou via Zoom	Lundi 13 février Salle Bestar du Centre sportif 5400, rue Papineau Lac-Mégantic	Jeudi 16 février Centre communautaire 474, rue Principale Salle A Ham-Nord	Lundi 20 février Salle L'Épervier 80, rue Saint-Jacques Sud Coaticook	Jeudi 23 février Salle Guy-Veilleux 75, rue Castonguay Cookshire-Eaton	Lundi 27 février Salle Sherbrooke C Hôtel Delta Sherbrooke 2685, rue King Ouest Sherbrooke

Sortez votre calendrier!

Johanick Riendeau conseillère à la vie syndicale

SYRAE

Syndicat de la relève agricole
de l'Estrie

Assemblée générale annuelle du SYRAE

Les prochains mois s'annoncent bien remplis pour nos membres ! Vous êtes tout d'abord convié à l'assemblée générale annuelle qui aura lieu le **3 février** prochain. C'est le moment de faire part de vos préoccupations et de faire parvenir vos résolutions. Il y aura également plusieurs postes en élections. Tous les détails vous seront acheminés dans l'infolettre du SYRAE. Nous avons très hâte de vous y voir!



Souper fondue au fromage



Après 3 ans d'attente, le fameux souper fondue au fromage du SYRAE est de retour! L'évènement aura lieu à la salle communautaire de Johnville le **17 février**. C'est le moment de déguster la succulente fondue au fromage de la Fromagerie La Station, accompagnée de délicieuses charcuteries et d'autres produits de la région. Musique, enchère et beaucoup de plaisir sont au programme. Détails à venir sur la page [Facebook](#) du SYRAE

Salon Agri-Relève

L'unique évènement du genre en Estrie est de retour pour une 5^e édition. Le Salon aura lieu le jeudi **6 avril** au Cégep de Sherbrooke. Vous pourrez entendre nos différents conférenciers, participer aux rencontres express et réseauter. Pour tous les détails, surveillez la page [Facebook du SYRAE](#).



Un voyage de Noël réussi au Centre-du-Québec!

Les objectifs du voyage de Noël étaient de favoriser le réseautage entre les membres de la relève agricole, de visiter des fermes innovantes et de s'inspirer de leurs pratiques novatrices. Près de 45 membres ont visité la ferme Savaron Holstein à Laurierville et la Ferme Drapeau et Bélanger à Sainte-Françoise.

La ferme Savaron Holstein possède de 95 vaches en lactation de 150 kg/jour et de 156 hectares en cultures. Le 16 mars 2020, la ferme a été détruite par les flammes. Les propriétaires ont donc dû tout reconstruire. L'étable était de nouveau en fonction en décembre 2021 à l'aide de quatre robots Lely A5 et un Lely Vector. L'aménagement a tellement été bien pensé qu'une seule personne à temps plein est nécessaire aux opérations. Lors de la construction, les priorités ont été de créer un bâtiment efficace favorisant le bien-être animal et l'efficacité de gestion. Merci à Sabrina et Danny pour leur accueil fort chaleureux.

La Ferme Drapeau et Bélanger est une ferme de 4^e génération et bientôt 5^e. Cette ferme a connu une très grande expansion depuis 25 ans. Le quota ayant passé de 150 kg/jour à 1250 kg/jour. En 2022, la ferme compte 880 vaches en lactation et plus de 1 600 hectares en cultures. Près de 20 employés permanents et temporaires gravitent autour de l'entreprise, dont sept travailleurs étrangers depuis 2018. Les vaches sont traitées aux petits oignons dans des infrastructures du dernier cri favorisant le bien-être animal. À la Ferme Drapeau et Bélanger, c'est le carrousel de traite qui est utilisé, et malgré la grosseur de l'entreprise, l'humain, la communication et la bonne entente sont mis au cœur de l'entreprise. Les propriétaires voient loin et gèrent l'entreprise en pensant aux 25-30 années à venir. Merci à Dominic, Célia et Kelly pour la visite et le partage de leur passion.



Ferme Drapeau et Bélanger

Les membres souhaitent remercier le réseau Agriconseils de l'Estrie qui a participé financièrement à l'évènement.

Bandes riveraines élargies : une richesse à découvrir

Lyne Desnoyers, MRC de Memphrémagog,
Julie Duquette, Fédération de l'UPA-Estrie et
Danielle Giroux, Club agroenvironnemental de l'Estrie

Le 14 septembre dernier s'est tenu une demi-journée de visites de bandes riveraines élargies (BRE) dans la MRC de Memphrémagog. Un groupe de producteurs et d'intervenants s'est arrêté à la Ferme Noël Lamontagne inc. propriété de Jacques Lamontagne sur le chemin d'Ayer's Cliff et à la Ferme VIMO (2010) inc., propriété de Pascal Viens, sur le chemin du Ruisseau Hatley. Les participants avaient pour objectifs de :

- favoriser le partage de connaissances techniques, sur les aides financières disponibles;
- mieux connaître leurs motivations à laisser de la terre cultivable au bénéfice de la biodiversité;
- mettre en valeur les bénéfices perçus et réels de tels aménagements sur la faune, la flore et surtout sur la qualité de l'eau.

L'équipe du Club agroenvironnemental de l'Estrie (CAEE) et du COGESAF nous ont d'abord offert un aperçu de ce qu'est une bande riveraine élargie. Les participants ont ensuite bénéficié des témoignages des producteurs hôtes et de conférences techniques.

Les principaux constats de l'exercice indiquent que l'aménagement de BRE avec peupliers hybrides peut réellement améliorer la qualité de l'eau, susciter la présence de la faune aquatique et aviaire, ainsi qu'améliorer le bien-être animal (grâce à l'ombrage). Les données prises par la Fiducie de recherche sur la forêt des Cantons-de-l'Est ont permis de documenter l'ouvrage implanté chez Jacques Lamontagne.



De plus, l'ajout de diversités arbustives au sein de ces bandes riveraines élargies, avec notamment des arbres fruitiers, attire et retient des populations d'oiseaux champêtres. Cette donnée a été validée grâce au travail de recensement de la faune aviaire avant et après l'implantation de cette bande par le Bureau d'écologie appliqué et grâce à l'accompagnement du CAEE chez Pascal Viens.

Quant aux motivations, Jacques et Pascal ont partagé qu'ils ont à cœur de laisser une trace positive sur leurs terres grâce à ses îlots de biodiversité, ces lieux riches de vie, et que c'est un plaisir d'entendre à nouveau les oiseaux champêtres! Plusieurs producteurs présents ayant eux-mêmes implanté des bandes riveraines élargies ont contribué à la richesse des échanges.

« Au lieu de rester pris dans ces bouts de terrains trop mouillés, pourquoi ne pas les laisser à la biodiversité au lieu de s'obstiner, surtout quand le rendement n'y est pas. »

« Au lieu de sortir la pépinière dans le ruisseau aux 7-8 ans, la nature fait la job pour nous. »

Les producteurs et les productrices sont invités à participer à un **groupe de codéveloppement** sur les bandes riveraines élargies afin de s'approprier cette approche et d'évaluer si la mise en place d'un tel ouvrage sur leurs terres est appropriée. Renseignez-vous auprès de Danielle Giroux du Club agroenvironnemental de l'Estrie : dgiroux@cae-estrie.com ou 819 943-4042.

Pour plus d'information sur les bandes riveraines du Québec : www.bandesriveraines.quebec.

Le projet a été organisé conjointement par le Club agroenvironnemental de l'Estrie, la MRC de Memphrémagog, la Fédération de l'UPA-Estrie, le COGESAF, le MAPAQ Estrie et la Ville de Sherbrooke. Ce projet a été financé par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation dans le cadre du programme Prime-Vert.

Réseau bio-conventionnel

Plus d'échanges pour moins de pesticides!

Jean-Philippe Daigle, agr., conseiller en grandes cultures biologiques et horticulture
Club agroenvironnemental de l'Estrie



Les 7 et 27 septembre derniers ont eu lieu deux demi-journées portant sur le thème de la réduction des pesticides en Estrie. Ces activités, organisées conjointement par le Club agroenvironnemental de l'Estrie, la Fédération de l'UPA-Estrie et la direction régionale du MAPAQ ont rassemblé plusieurs producteurs de petits fruits et d'arbres de Noël autour d'un même sujet, soit la réduction des pesticides sur nos fermes.

Les activités intitulées « Réseau bio-conventionnel, plus d'échanges pour moins de pesticides », ont permis aux producteurs de voir ou de revoir les principes de la lutte intégrée des pesticides, de se remémorer certains principes de base trop souvent laissés de côté concernant les équipements de protection individuelle et d'assister à des démonstrations concrètes de dérive de produits phytosanitaires à l'aide de différents pulvérisateurs en champ.

Ces activités ont été organisées en lien avec le Plan d'agriculture durable 2020-2030 déposé par le gouvernement du Québec. Ce plan vise à accélérer l'adoption de pratiques agroenvironnementales responsables et performantes afin de répondre aux préoccupations des acteurs du milieu agricole et des citoyens.

Plusieurs activités auront lieu en Estrie au cours des trois prochaines années afin de sensibiliser les producteurs et les citoyens à une meilleure gestion des pesticides en milieu agricole. Les prochaines activités auront lieu dès l'hiver 2023 sur le thème de la lutte intégrée en grandes cultures!

Nouveau Réseau des fermes durables : joignez le mouvement!

Ce regroupement s'adresse à tous les producteurs de l'Estrie ayant des superficies en grandes cultures, en pâturages, en cultures maraîchères, etc. qui veulent acquérir, partager ou bonifier de bonnes pratiques agricoles durables.

Comment y adhérer?

Vous pouvez vous inscrire via la page Facebook du Réseau des fermes durables en Estrie ou en écrivant au Club agroenvironnemental de l'Estrie à dgiroux@cae-estrie.com, que vous soyez client du Club ou non. Vous pourrez ainsi être informés des activités à venir.

Vous avez manqué les soirées de lancement en septembre? Restez à l'affût pour la nouvelle activité qui sera annoncée sous peu et qui aura lieu cet hiver.

Pour en savoir plus

Écoutez notre vidéo de lancement mettant en vedette 4 fermes de la région : youtu.be/SaQaKtOhvM0



Plan d'intervention pour la protection des pollinisateurs en milieu agricole

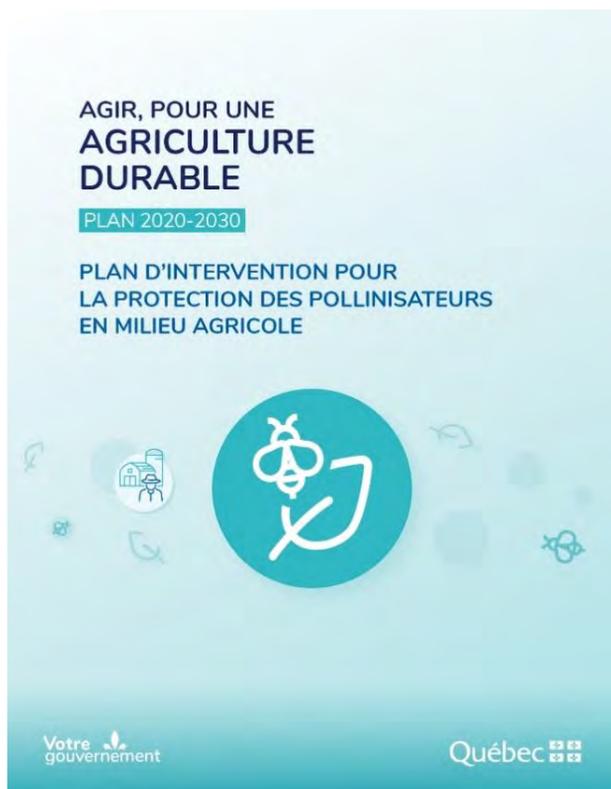
Les insectes pollinisateurs, tant indigènes que domestiques, sont indispensables à la biodiversité et à la productivité des cultures. Environ 35 % de la production agricole mondiale dépend d'eux. Or, les observations sur les pollinisateurs inquiètent. Il est en effet estimé que plus de 40 % des espèces d'insectes sont menacées d'extinction, et les pollinisateurs les plus touchés seraient les papillons, les abeilles et les guêpes.

Considérant ces faits et l'importance d'agir, le MAPAQ, en collaboration avec ses partenaires, dont l'UPA, a lancé le Plan d'intervention pour la protection des pollinisateurs en milieu agricole en juin dernier. C'est l'une des initiatives qui découlent du Plan d'agriculture durable 2020-2030.

Il s'agit de mettre en place des actions concrètes pour protéger les pollinisateurs indigènes et domestiques tels que les abeilles, les bourdons, les guêpes, les mouches et les papillons. Quatre grandes orientations ont été ciblées dans le plan d'intervention :

- Améliorer et augmenter les habitats des pollinisateurs;
- Protéger les pollinisateurs des expositions aux pesticides;
- Augmenter les connaissances sur les pollinisateurs au Québec;
- Développer des outils pour favoriser la mise en œuvre du plan d'intervention.

En 2022, plus de 800 000 \$ ont été injectés dans des projets qui répondent aux orientations.



Des projets concrets

Déjà, des projets sont en cours. Voici deux exemples en Estrie.

Estrie, Montérégie et Centre-du-Québec (projet commun)

Transfert de connaissances sur les bonnes pratiques d'aménagement et de valorisation des coulées agricoles par la création d'outils d'information et l'organisation de visites de sites de démonstration.

Estrie

Mise en place d'aménagements en biodiversité chez des producteurs regroupés.

À consulter sur le Web

[Plan d'intervention pour la protection des pollinisateurs en milieu agricole \(quebec.ca\)](#)

[Plan d'agriculture durable 2020-2030](#)

[Plan d'action régional de l'Estrie 2021-2025](#)

Monoxyde de carbone

Le tueur silencieux!

Équipe de santé au travail de la Direction de santé publique de l'Estrie

Dans le domaine agricole, plusieurs machines fonctionnent à l'aide de combustibles, par exemple : une génératrice, un tracteur, un chauffage au propane, le lavage à pression, etc. Saviez-vous que les gaz dégagés par ces machines présentent un risque pour votre santé?

Ici, on parle du monoxyde de carbone (CO), un gaz sans odeur, sans couleur, sans saveur et non irritant. Il est donc indétectable sans appareil de mesure.

Mais comment le monoxyde de carbone affecte-t-il votre santé? Ce gaz entre par les voies respiratoires et ensuite il se lie aux globules rouges pour prendre la place de l'oxygène dans votre sang, ce qui peut engendrer une asphyxie. Il peut rapidement entraîner la mort! Les effets à long terme d'une intoxication à des doses moins élevées peuvent aussi être nocifs pour la santé. Une telle exposition peut provoquer des troubles de la mémoire, des maux de tête généralisés, des troubles de l'humeur et peut même avoir un impact sur votre système cardio-vasculaire. À certaines concentrations, il y aura l'apparition de symptômes physiques (relation dose-effet) tel que démontré au tableau suivant* :

Concentration du CO (ppm)	Effets probables à la suite d'une exposition aiguë au CO chez une personne en santé
25 ppm	Seuil de prévention des effets néfastes (SPEN) de la santé au travail (pour un 8 heures de travail)
35 ppm	Valeur d'exposition moyenne pondérée (VEMP) (norme (RSST) pour un 8 heures de travail)
175 ppm	Valeur d'exposition de courte durée (VECD) (norme (RSST) pour 15 minutes de travail)
400 ppm	Maux de tête et nausées 1 à 3 heures après l'exposition
1 200 ppm	Danger immédiat pour la vie et la santé (DIVS), vous avez 30 minutes pour évacuer!
1 600 ppm	Maux de tête, nausées, vertiges en 20 minutes, perte de conscience, coma et mort 2 heures après l'exposition
3 200 ppm	Maux de tête, vertiges en 5 minutes, coma et risque de mort en 30 minutes
6 400 ppm	Maux de tête, vertiges en 1 à 2 minutes, coma et risque de mort en 15 minutes
20 000 ppm	Coma et mort en 4 minutes

Sur le territoire de l'Estrie, entre 2016 et 2021, il y a eu 6 cas d'intoxication au monoxyde de carbone dans le milieu agricole. Une intoxication au CO est une maladie à déclaration obligatoire (MADO) et des interventions de surveillance et de correction sont exigées.

ATTENTION! Aucun appareil de protection respiratoire ne devrait être utilisé pour protéger contre le CO dans votre milieu de travail. Il est donc vital d'avoir un détecteur industriel, soit fixe ou portatif, en présence d'appareils à combustion à l'intérieur de votre lieu de travail. Lorsque le détecteur sonne et selon le niveau de CO affiché, il faut ventiler son environnement et sortir à l'extérieur. D'autres moyens préventifs comme un entretien régulier de ces équipements et une ventilation optimale sont des bonnes façons de diminuer le risque.

Un accident est si vite arrivé. Soyez vigilants et prévoyez toutes les mesures préventives nécessaires!

Au besoin, pour informations, évaluation ou mise en place des mesures préventives, contactez l'équipe de santé au travail au 819 829-9772, poste 38600 ou au santeautravail.ciusse-chus@ssss.gouv.qc.ca.

Informations tirées de :

www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/sante-environnementale/monoxyde-de-carbone/intoxication-au-monoxyde-de-carbone
www.cnesst.gouv.qc.ca/fr/prevention-securite/identifier-corriger-risques/liste-informations-prevention/monoxyde-carbone

Le Conseil de l'industrie bioalimentaire de l'Estrie souhaite annoncer la nomination de Johanick Riendeau au poste de directrice

Yves Vaillancourt, président

Johanick Riendeau est détentrice d'un baccalauréat en études internationales et langues modernes de l'Université Laval et d'une maîtrise en management public et développement local de l'Université de Sherbrooke. Elle s'est spécialisée en gestion et administration des affaires. Provenant d'une famille agricole, elle est à l'affût des réalités entourant le domaine. Possédant plusieurs années d'expérience dans les secteurs agricoles et linguistiques, passionnée par la langue et les voyages, elle a eu l'opportunité d'étudier et de travailler à l'international au sein de diverses organisations.

Ayant été propriétaire d'une entreprise à un jeune âge, elle a acquis, au fil des années, de l'expérience en gestion, en service à la clientèle et en coordination de projets. Johanick quittera tranquillement ses postes de conseillère à la vie syndicale à la Fédération de l'UPA-Estrie et d'agente régionale de L'ARTERRE dès qu'ils seront comblés.

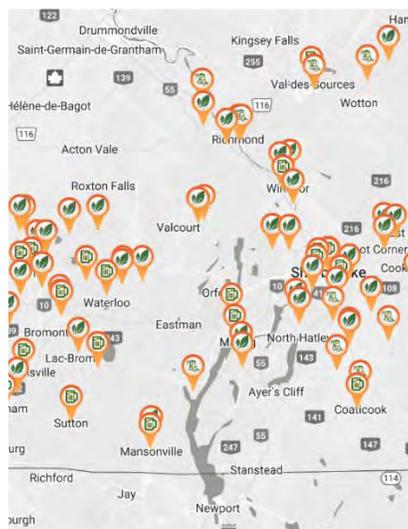
Ce changement de direction permettra à la marque de poursuivre son cheminement entamé il y a maintenant 12 ans et qui regroupe à ce jour un réseau de 180 producteurs et transformateurs. Johanick veillera au bon fonctionnement de l'organisme, notamment en assurant le rayonnement de la marque Créateurs de saveurs Cantons-de-l'Est.

Bienvenue dans l'équipe!

L'heure est aux bilans!

Nous sommes déjà à plus de la moitié de notre année financière! Plusieurs projets ont mis les produits bioalimentaires des adhérents Créateurs de saveurs Cantons-de-l'Est en lumière. En voici quelques-uns :

La saison 2022 de **Souvenirs de cueillette** a regroupé 50 producteurs de fruits ou de légumes. Deux nouvelles cultures ont été offertes en autocueillette cette saison, soient la fleur d'ail et les épis de maïs. De juin à décembre, les publications Facebook ont généré 265 000 vues! Plus de 20 concours ont fait participer la communauté par l'entremise de Rouge FM, de Radio Énergie ainsi que Facebook. Le regroupement a également récolté la 2^e place du *Global Culinary Travel Awards* dans la catégorie Meilleur rayonnement de l'agriculture locale et du tourisme culinaire.



Les circuits **Brasseurs des Cantons** et **Les Têtes Fromagères Cantons-de-l'Est** sont populaires plus que jamais! En partenariat avec Tourisme Cantons-de-l'Est, ces circuits regroupent respectivement 29 microbrasseries et 16 fromageries. Pendant la saison estivale, 8 *planches apéros* ont été créées sur nos réseaux sociaux et ont été vues plus de 181 000 fois. Les dépliants des circuits sont disponibles sur notre site internet : createursdesaveurs.com.

Une caisse de 12 bières 100 % régionales Brasseurs des Cantons a été mise en vente en juin dernier. Il est possible de créer soi-même la caisse selon nos préférences à l'une des 3 succursales de Bières dépôt Au Vent du Nord de Sherbrooke.

La participation à de nombreux événements a aussi fait rayonner ces deux circuits, notamment, la Fête des Vendanges Magog-Orford et la Grande Coulée d'Orford.

Du nouveau dans le Granit!

Sandy Lalancette, conseillère à la vie syndicale



Un vent de changement a soufflé sur le Syndicat local de l'UPA du Granit lors de la dernière assemblée générale annuelle. C'est avec beaucoup de motivation et d'intérêt que Sylvain Denoual, propriétaire de la ferme Deça Deci SENC a accepté de devenir votre président. La vice-présidence a été confiée à Isabelle Fortier, copropriétaire de la Ferme Coréal SENC. Le poste Acéricoles sera occupé par Francis Mathieu exploitant d'une érablière à Nantes. La prochaine année reposera beaucoup sur la prise en charge de plusieurs dossiers par de nouvelles personnes. Le tout en collaborant activement avec les partenaires de la MRC du Granit, les fédérations spécialisées et l'UPA-Estrie.

Finalement, les membres de votre conseil d'administration travailleront aussi avec une nouvelle conseillère à la vie syndicale. Si vous avez envie de faire partie de ce vent de changement, sachez que certains postes sont toujours vacants. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec Sandy Lalancette à slalancette@upa.qc.ca.

Entre stabilité et changement pour le conseil d'administration de Frontenac

Sandy Lalancette, conseillère à la vie syndicale



Cette année, le Syndicat de l'UPA de Frontenac vivra aussi quelques petits changements. La présidence demeure entre les mains de Serge Lapointe de la Ferme Émilien Lapointe et Fils SENC. M. Lapointe est présent depuis plusieurs années dans les instances de l'UPA, les membres du conseil et les producteurs peuvent donc compter sur un président expérimenté et impliqué dans diverses organisations. C'est Mathieu Proteau de la Ferme Charpierre inc. qui assurera la fonction de vice-président. Finalement, les membres du conseil d'administration accueillent Mario Roy de la ferme du même nom (acéricole, bovin, bois) qui occupera le poste du territoire de Courcelles.

La personne ressource pour le Syndicat de l'UPA de Frontenac sera désormais Sandy Lalancette. Si vous avez envie de vous impliquer, sachez que certains postes sont toujours vacants. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec votre conseillère à la vie syndicale à slalancette@upa.qc.ca.

Le Haut-Saint-François s'apprête à finaliser son PDZA

Lise Got, conseillère à la vie syndicale et à l'aménagement



La MRC du Haut-Saint-François travaille activement à la mise à jour de son PDZA. Le Syndicat local ainsi que plusieurs producteurs se sont beaucoup impliqués dans la réflexion durant les derniers mois.

Toute la communauté pourra discuter des actions à mettre en place pour le prochain plan d'action lors d'un Forum qui se tiendra le **18 janvier**.



Une année marquée par le soutien envers la population.

Sandy Lalancette, conseillère à la vie syndicale



Animaux fragilisés recherchés pour aide alimentaire



Pour une vache : rétribution entre 300\$ et 500\$ au producteur selon le rendement

Valider si votre animal est admissible avec votre transporteur

Sabrina Rhéaume
Coordonnatrice maintien à domicile et dépannages
819-849-7011 poste 224



En collaboration avec l'UPA de Coaticook

Durant la dernière année, les membres du Syndicat local de l'UPA de Coaticook ont choisi de donner beaucoup à leur communauté. Si bien que lorsque les responsables du Centre d'action bénévole de Coaticook se cherchaient un nouveau président d'honneur, c'est au président de l'UPA locale qu'ils ont pensé. C'est avec beaucoup de fierté que Philipp Stirnimann a accepté de relever le défi.

La relation entre le Centre d'action bénévole et le Syndicat local repose sur la capacité des producteurs et productrices agricoles du secteur à répondre aux besoins grandissants du Centre.

C'est dans ce contexte qu'est né le projet Viande solidaire. Depuis sa mise sur pied, il y a quelques mois, le Centre d'action bénévole a pu s'approvisionner en viandes de qualité de façon régulière. Grâce au soutien du syndicat local, de la MRC, de l'Abattoir Régional de Coaticook et de certains transporteurs, le projet se porte bien et fait parler de lui nationalement.



Si vous souhaitez en savoir davantage ou si vous avez des questions, vous pouvez communiquer directement avec Sabrina Rhéaume à maintien@cabmrccoaticook.org ou au 819 849-7011, poste 224.

Poser et retirer les décorations en toute sécurité

Karina Bourque, technicienne en ressources humaines



Qui dit temps des fêtes dit multiples décorations lumineuses et colorées!

Attention aux chutes!

Si vous choisissez de décorer votre grange et que vous devez monter à plus de 10 pieds, assurez-vous d'utiliser une protection contre les chutes;

- Inspectez votre échelle ou votre escabeau pour vous assurer que l'équipement est en parfait état d'utilisation, exempt de rouille ou de vis mal ajustées;
- Assurez-vous que votre échelle ou votre escabeau soit muni de pattes antidérapantes;
- Installez votre échelle sur une surface stable, sèche et non glacée;
- Assurez-vous toujours d'avoir 3 points d'appui pour monter et descendre de votre échelle.

Attention aux risques électriques!

Gardez vos distances des lignes électriques qui pourraient se trouver à proximité:

Joyeuses fêtes à tous et bonne année 2023



Merci aux administrateurs sortants

Stéphanie Therrien, adjointe à la direction

La Fédération de l'UPA-Estrie souhaite souligner ceux et celles qui ont quitté des postes au sein des différents conseils d'administration au courant de l'année.

La grande famille du syndicalisme agricole regroupe des producteurs et des productrices qui s'impliquent autant dans les syndicats locaux, les groupes spécialisés ainsi qu'à la Fédération et à l'Union. Grâce à vous, les idées font du chemin, les dossiers avancent, l'agriculture prend sa place.

Chaque implication au sein de l'Union est importante, que ce soit pour 6 mois ou 25 ans. Certains nous quittent et reviendront. D'autres quittent un syndicat pour mieux faire leur place dans un autre. Tout ça fait partie de l'implication syndicale. Encore merci à chacun de vous pour votre dévouement et votre implication.

Alexandra Poulin-Brodeur : Syndicat local de l'UPA de Memphrémagog de 2019 à 2020 et au Syndicat de la relève agricole de l'Estrie de 2020 à 2022.

Catherine Roy : Syndicat de la relève agricole de l'Estrie de février à octobre 2022.

Douglas Morrison : Les Producteurs de lait de l'Estrie de 1993 à 2022 et Syndicat local de l'UPA du Val-St-François et de Sherbrooke de 2012 à 2022.

Frédéric Poudrette : Syndicat local de l'UPA du Haut-St-François de 2013 à 2022. Il demeure président de la Fédération des éleveurs de grands gibiers du Québec.

Gérald Routhier : Syndicat local de l'UPA de Memphrémagog de 1981 à 2007 et de 2008 à 2022 et à Les Producteurs de lait de l'Estrie de 1993 à 2022.

Guy Boulanger : Syndicat de l'UPA de Frontenac de 2001 à 2022.

Jacky Roy : Syndicat de l'UPA de Frontenac de 2021 à 2022.

Julie Fontaine : Syndicat local de l'UPA Des Sources de 2017 à 2022.

Marika Lemieux : Syndicat de la relève agricole de l'Estrie de 2020 à 2022.

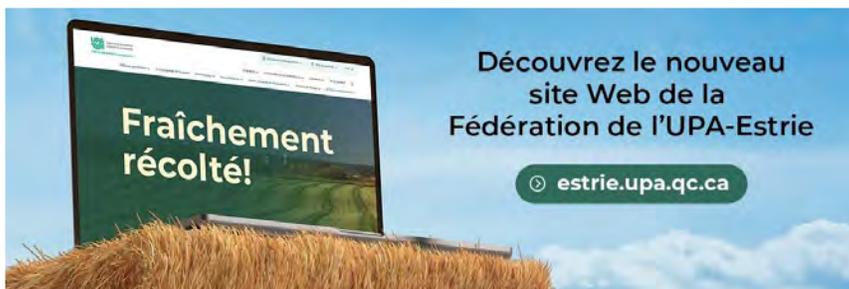
Martin Bergeron : Les Éleveurs de porcs de l'Estrie de 2019 à 2022 et Syndicat local de l'UPA de Coaticook de 2021 à 2022.

Rémi Vaillancourt : Les Producteurs de grains de l'Estrie de 2013 à 2022.

Rémi Philippon : Syndicat local de l'UPA du Granit de 2013 à 2022.

Serge Beauvais : Syndicat local de l'UPA de Memphrémagog de 1990 à 2022 et Les Producteurs et productrices acéricoles de l'Estrie de 2017 à 2022.

Simon Verge : Syndicat local de l'UPA Des Sources et Syndicat des producteurs de moutons de l'Estrie de 2020 à 2022.





ÉCOLE
D'ENTREPRENEURSHIP
DE BEAUCE

Séjour intensif

Leader



Vivez une expérience unique pour décrocher et prendre du recul entre **entrepreneurs agricoles**. Des outils concrets, un(e)coach qualifié(e) et de nouvelles perceptives.

Lieu :

École d'Entrepreneurship de Beauce

Tarif exclusif: 1140\$* (valeur 2 200\$)

* Incluant 2 jours de formation intensive, une nuitée et tous les repas.

Places disponibles les 13 et 14 février 2023

INSCRIPTIONS

Ce qui vous attend:

- Test psychométrique et son explication.
- Ateliers pratiques et simulations.
- Activités de groupe misant sur la réflexion en équipe, la stratégie, les communications et le passage à l'action.
- Rétroaction individuelle et de groupe par l'équipe EEB.
- Souper et conférence avec un(e) entrepreneur(e) invité(e).

Trois bonnes raisons de participer

1. Développer une meilleure connaissance de vous-même et de votre style de communication.
2. Interagir de manière optimale avec votre équipe et votre entourage.
3. Apprendre dans l'action.

